

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

Mme Monique LENOIR

Le terrain concerné est situé

Rue des Mottes 14 à 7900 Grandmetz - cadastré 02 A 294r

Le projet consiste en

Régularisation de la transformation d'une habitation + Régularisation d'un abri de jardin

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- **Implantation**
- **Groupement de volume**
- **Emprise de construction**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de **9 à 12 heures** et le **mercredi de 14 à 16 heures** à l'adresse suivante : **Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut** - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous au 069/59 02 51.

Affichage le 23/04/2024

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 29/04/2024 au 13/05/2024**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

La Directrice Générale, ff,
(Art L1124-19 CDLD)
E. JAMART.

Le Bourgmestre, ff,
(Art L1123-5 CDLD)
W. HOUREZ